



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**

Séance du 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 décembre 2025, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 19 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU – MARET – CHARDON – ROGER - MM. DESCHAMPS – MORI - FAUCHER – TROLIO – LEFORT – LANTERNAT - BLAZQUEZ

Absents excusés : Mme GADBOIS pouvoir à M. LEFORT
Mme ASLOUDJ – M. VALDEVIT

Absents : Mmes LACOINE - EL JAMI - M. ROYNEL

Secrétaire de séance : Michel TROLIO

**TARIFS 2026 CIMETIERE
CONCESSIONS ET ALVEOLE CINERAIRES**

Le conseil municipal,

VU sa délibération n° 46 du 5 décembre 2024, fixant le tarif des concessions de cimetière et des alvéoles cinéraires pour 2025,

Définit sans changement le barème suivant, à valoir pour 2026, pour :

Un emplacement dit de deux mètres carrés (2,30 m x 1,30 m) :

- Concessions de 15 ans : 75,00 €
- Concessions de 30 ans : 125,00 €
- Concessions de 50 ans : 235,00 €

Une concession cinéraire d'un mètre carré (0,65 m²) :

- Concessions de 15 ans : 55,00 €
- Concessions de 30 ans : 105,00 €
- Concessions de 50 ans : 210,00 €

Une alvéole cinéraire :

- Concessions de 15 ans : 505,00 €
- Concessions de 30 ans : 555,00 €
- Concessions de 50 ans : 680,00 €
- Renouvellement : identique à concessions d'un mètre carré ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

